



**PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL  
DU VENDREDI 25 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 25 octobre à 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 17 octobre 2019, s'est réuni à Caen, salle Marcel Restout du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

**Etaient présents** : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, M. Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Joël BELLANGER, Abderrahman BOUJRAD, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE et Gérard POULAIN, membres du Bureau Syndical.

**Etaient excusés** : MM. Philippe LAGALLE et Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL, Jacques ROYER et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.

**Pouvoirs** : M. Philippe LAGALLE à M. Jacques LELANDAIS et M. Henri GIRARD à Mme Catherine GOURNEY-LECONTE.

**Etaient également présents** : M. Bruno DELIQUE, Directeur Général et Mme Nathalie NIGAIZE, Responsable du service Assemblées.

**Secrétaire de séance** : M. Cédric POISSON a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres en exercice ; le quorum est donc de 13. M. Jacques LELANDAIS constatant la présence de 15 membres, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

**I. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT**

- Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2019
- Compte-rendu des délégations
- Marchés Publics
- Transferts de compétences
- Actualités (Retour du congrès de la FNCCR, 4<sup>ème</sup> conférence des Présidents du TEN, Commission Consultative paritaire, Ordre du jour du Comité Syndical du 12 décembre 2019, CLE de l'automne 2019)
- Échéancier – Dernier trimestre 2019 et premier trimestre 2020

**II. TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**ADMINISTRATION-FINANCES**

- Tickets restaurants 2020

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- Aides au développement du réseau électrique

**SOLIDARITE**

- Aides aux familles pour impayés de gaz propane
- Soutiens financiers à la rénovation énergétique

**TRAVAUX**

- Programme d'extension du réseau public d'électricité – 7<sup>ème</sup> tranche 2019
- Programme de renforcement du réseau public d'Electricité – 7<sup>ème</sup> tranche 2019
- Programme de renforcement du réseau public d'Electricité – 1<sup>ère</sup> tranche 2020
- Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

**ENERGIE**

- Compte-rendu des décisions du Président, en vertu de la délégation du Comité Syndical.



L'ordre du jour est conforme à la convocation. Monsieur le Président propose, toutefois, au Bureau Syndical d'ajouter un point supplémentaire visant la signature d'un premier avenant au marché de fourniture de mâts d'éclairage public 2018, dossier présenté à la Commission d'Appel d'offres qui s'est tenue le 24 octobre 2019.

Le Bureau Syndical accepte cette proposition, à l'unanimité.

## I - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

### 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

M. Jacques LELANDAIS soumet aux membres du Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2019, qui leur a été transmis avec leur convocation.

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.*

### 2) COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

M. le Président rend compte des délégations qu'il a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le dernier Bureau Syndical du 13 septembre 2019. La liste a été transmise aux élus préalablement à la réunion (**annexe**).

*Le Bureau Syndical prend acte de l'ensemble de ces nouvelles dépenses.*

### 3) MARCHES PUBLICS

M. Jacques LELANDAIS présente les consultations en cours, les résultats de consultations, sous-traitances et reconductions de marchés suivants :

o **Consultations en cours**

Objet		Type de procédure
Marché de fourniture et pose	Dispositif de télésurveillance pour carrefours à feux	MAPA < 25 000 €
Marché de fourniture et pose	Dispositif de vidéo protection 2019 (Argences)	MAPA > 50 000 €

*Le Bureau Syndical prend acte des consultations en cours.*

o **Résultats de consultations**

- ✓ **Accord-cadre de fournitures courantes et services 2020 - Marchés subséquents n°1 - Groupement de commande pour la fourniture de postes de transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppe de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité**

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 11 octobre 2019, décide d'attribuer les marchés subséquents n°1, comme suit :

ATTRIBUTAIRES		
Lot 1	PSSA et PSSB	ORMAZABAL
Lot 2	TPC - de type « intérieur » H59	France TRANSFO REMATELEC
Lot 3	non TPC - de type « intérieur » H59	France TRANSFO REMATELEC
Lot 4	haut de poteau de type H61	France TRANSFO REMATELEC
Lot 5	PRCS	ORMAZABAL
Lot 6	Armoires de coupure	ORMAZABAL
Lot 7	PUC	EPSYS
LOT 8	PAC	EPSYS

Après exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 11 octobre 2019,
- **AUTORISE** le Président à signer les marchés, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution.

- ✓ **Accord-cadre de travaux à marchés subséquents- Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité 2020**

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 24 octobre 2019, décide d'attribuer les marchés subséquents n°1, comme suit :

ATTRIBUTAIRES		
Lot 1	Bessin – Bocage	INEO NORMANDIE et TEIM/STURNO
Lot 2	Caen la mer Suisse Normande et Pays de Falaise	INEO NORMANDIE, RESEAUX ENVIRONNEMENT/SPIE, TEIM/STURNO, SORAPEL / GT et EIFFAGE
Lot 3	Pays d'Auge Nord et Pays d'Auge Sud	BOUYGUES, RESEAUX ENVIRONNEMENT/SPIE et EIFFAGE

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 24 octobre 2019,
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces des accords-cadres,
- **AUTORISE** le Président à lancer et à attribuer les marchés subséquents,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer les documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

✓ **Marché subséquent n°1 –SWAP Electricité**

La Commission d'Appel d'Offres du SDEC Energie s'est réunie le 24 octobre 2019. Son rapport est présenté en séance. Elle a décidé pour l'ensemble des lots concernés (1 à 4) de faire usage de la possibilité offerte à l'article 4.1.3 du Cahier des Clauses Spécifiques (CCS) du marché subséquent prévoyant la possibilité d'une clause dite de « swap » au stade du marché subséquent et de céder directement ses droits ARENH au fournisseur en contrepartie d'une compensation financière qui viendra réduire le coût du kWh obtenu lors des différentes prises de position.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **PREND ACTE** de la décision de la commission d'appel d'offres, réunie le 24 octobre 2019,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché subséquent n°1 de fourniture d'électricité visant l'application de l'article 4.1.3 du Cahier des Clauses spécifiques par la mise en œuvre de la clause dite de « swap ». L'exécution de cette clause permet de bénéficier de la valorisation financière du renoncement au dispositif de l'ARENH pour l'année de livraison 2020 ;
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces, documents et actes s'y rattachant, et à procéder à leur exécution.

✓ **Avenant n°1 au marché de fourniture de mâts d'éclairage public 2018**

Lors de sa séance du 17 novembre 2017, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché de fournitures de mâts à la société CONIMAST dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.

Il a été notifié au titulaire le 24 janvier 2018 et est entré en vigueur le même jour.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois maximum.

Le montant minimum annuel HT de l'accord-cadre est de 150 000 € et son montant maximum annuel HT est de 400 000 €.

Bien que les besoins du SDEC ENERGIE aient été estimés convenablement au moment de la consultation en 2017, les prix compétitifs applicables au marché ainsi que la bonne qualité des fournitures ont eu pour effet un recours plus important pour ce type de matériel par les communes membres, notamment dans le cadre des chantiers d'effacement de réseaux.

La réalisation des projets chiffrés avec les mâts de ce marché, nécessite d'ajuster le montant maximum de ce marché de fourniture de 10%, soit 40 000 € HT portant le montant maximum annuel de l'accord-cadre pour 2019 à 440 000 € HT.

Ce projet d'avenant est présenté en séance.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **PREND ACTE** de la décision de la commission d'appel d'offres du 24 octobre 2019 de signer un avenant au marché de fourniture de mâts d'éclairage public 2018, augmentant son montant maximum, pour 2019, de 40 000€ HT,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer ledit avenant ainsi que tout acte s'y rapportant.

o **Aménagement de l'accueil et de la salle de réunions du rez-de-chaussée**

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'accueil et de la salle de réunions du rez-de-chaussée du SDEC ÉNERGIE, le Bureau Syndical du 13 septembre dernier a décidé de retenir le cabinet d'architecture d'intérieur « Arcytis » pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de l'opération.

Sur la base d'une consultation d'entreprises engagée par le cabinet « Arcytis » en procédure adaptée, le coût de réalisation des travaux d'aménagement des locaux est de 117 511.44 € HT (185 000€ HT au stade de l'APS), répartis en 9 lots :

	<b>Lots</b>	<b>Attributaires</b>
1	ELECTRICITE - LUMINAIRES	ELS (14)
2	PLOMBERIE - CHAUFFAGE	COURTIN (14)
3	DEPOSE - PALISSADE - CLOISONS - FAUX-PLAFONDS - MENUISERIE INTERIEURE	HARET DECO (14)
4	PAROI MOBILE	ALGAFLEX (38)
5	SERRURERIE	-
6	REVÊTEMENT MURAUX - PEINTURE	SAS TOMEQ/JM PEINTURE (50)
7	SOLS SOUPLES	SAS TOMEQ/JM PEINTURE (50)
8	AGENCEMENT	HARET DECO (14)
9	STORES INTERIEURS	HARET DECO (14)

Par ailleurs, suite à la décision du Bureau Syndical du 13 septembre dernier, de mettre en vente la table et les fauteuils de la salle de réunion et la banque d'accueil du SDEC ÉNERGIE, une annonce a été adressée à l'ensemble des collectivités membres du Syndicat.

Les collectivités de Caumont-sur-Aure et Varaville ont respectivement fait une offre de 10 000 € pour l'achat de la table et des fauteuils et de 1 000 € pour l'achat de la banque d'accueil.

La commune de Caumont-sur-Aure devant confirmer son offre par écrit.

La proposition écrite d'achat par la commune de Varaville est présentée en séance.

Le Président soumet ces propositions à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **DECIDE** de valider l'attribution des lots ci-dessus et d'autoriser le Président à signer les marchés, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution ;
- **ACCEPTÉ** la vente de la table et des fauteuils de la salle de réunions à la commune de Caumont-sur-Aure pour un montant de 10 000 €, sous réserve de confirmation écrite de la commune, ainsi que la vente de la banque d'accueil à la commune de Varaville pour un montant de 1 000 € ;
- **DECIDE** de procéder aux écritures comptables nécessaires actant la sortie des actifs de ces équipements ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

Monsieur le Président annonce au Bureau Syndical que, compte-tenu du planning de ces travaux du rez-de-chaussée, le prochain Bureau syndical sera délocalisé dans une salle du restaurant Le Tablier de Saint-Contest.

- **Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la « construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14) »**

Par délibération en date du 6 novembre 2017, la commune de Valdallière a transféré au SDEC ÉNERGIE la compétence « énergies renouvelables » concernant le projet de construction d'une chaufferie bois et de son bâtiment, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage situé sur la commune déléguée de Vassy.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, le SDEC ÉNERGIE, Maître d'Ouvrage de l'opération a confié, après mise en concurrence, la maîtrise d'œuvre de l'opération au groupement « Itherm Conseil/Architecture Mouvement » pour un montant provisoire de 51 475 € HT.

Le montant de cette rémunération tient compte de l'étendue de la mission, de son degré de complexité et du coût prévisionnel des travaux.

Lorsque, en raison de la nature des travaux, le coût prévisionnel de ceux-ci n'est pas encore connu, le montant du marché de maîtrise d'œuvre tel que fixé dans l'acte d'engagement est alors provisoire et déterminé sur la base de l'enveloppe financière prévisionnelle arrêtée par le maître de l'ouvrage.

La rémunération provisoire devient définitive lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de l'APD, avant le lancement de la procédure de passation du ou des contrats de travaux et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux. La rémunération du maître d'œuvre est ensuite fixée définitivement, sur la base du coût prévisionnel définitif des travaux, arrêté par voie d'avenant.

Le coût définitif de l'opération ayant été majoré par rapport à celui prévu initialement en phase APS, il sera proposé de faire application de l'article 5.3 du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières du marché de maîtrise d'œuvre, qui prévoit, explicitement, que le montant définitif du forfait de la maîtrise d'œuvre est proportionnel au coût définitif du projet.

La rédaction d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre est nécessaire afin d'arrêter le forfait définitif de rémunération :

Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant HT	Nouveau montant du marché HT	TVA	Montant TTC
51 475.00 €	7 000.00 €	58 475.00 €	11 695.00 €	70 170.00 €

L'ensemble des autres clauses du marché initial reste inchangé.

Le projet d'avenant proposé a été transmis aux membres du Bureau Syndical préalablement à la réunion – annexe 3 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition d'avenant à l'approbation du Bureau Syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **DECIDE** d'adopter l'avenant proposé ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer ledit avenant ainsi que tout acte s'y rapportant.

o **Sous traitances**

Dans le cadre de ses marchés, le SDEC ÉNERGIE a été saisi des demandes de sous-traitances suivantes, pour l'année 2019 :

Marché	Lot n°	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées
Travaux et maintenance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse - 2016	5 - Pays d'auge Nord	CITELUM	SARL LA NORMANDE AUBERT	Nettoyage de mât

Marché	Lot n°	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT
Travaux aériens et souterrains sur les réseaux : électricité – éclairage – génie civil de télécommunication 2018	7 - Travaux souterrains – CU Caen la Mer	GARCZYNSKI TRAPLOIR	SPIE CityNetworks	Effacement EP et GC pour Ouistreham en coordination avec des travaux de renforcement BT d'Enedis	56 000 €
	17 – Travaux aériens et souterrains - CC Cambremer	SPIE CityNetworks / RESEAUX ENVIRONNEMENT	VIGILEC	Sous –traitance pour la réalisation de travaux aériens et souterrains	650 000 €
	12 – Travaux aériens et souterrains - CC Normandie Cabourg Pays d'auge				960 000 €
	1 - Travaux aériens - Caivados Ouest	STURNO / TEIM	EIFFAGE	Préparation et réfection de voirie pour l'ensemble des lots	30 000 €
	4 - Travaux souterrains - Bayeux Intercom				30 000 €
	8 - Travaux souterrains - CC Pré-Bocage Intercom				30 000 €
	9 - Travaux souterrains - CC Intercom de la Vire au Noireau				30 000 €

*Le Bureau Syndical prend acte de ces sous-traitances.*

- o Reconduction, pour 2020, des marchés de travaux aériens et souterrains sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public, de génie civil de télécommunication :

Lot	Titulaire	Durée (en mois)	Début de marché	Fin du marché	Renouvt N°
Lot 1 - Calvados Ouest ( <i>travaux aériens</i> )	STURNO (Groupement STURNO / TEIM)	12	01/01/2018	31/12/2021	2
Lot 2 - Calvados Est ( <i>travaux aériens</i> )	SAG VIGILEC				
Lot 3 - CC Isigny-Omahama Intercom	GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX				
Lot 4 - CC Bayeux Intercom	STURNO (Groupement STURNO / TEIM)				
Lot 5 - CC Seulles Terre et Mer	GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX				
Lot 6 - CC Cœur de Nacre					
Lot 7 - CU Caen la Mer					
Lot 8 - CC Pré-Bocage Intercom	STURNO (Groupement STURNO / TEIM)				
Lot 9 - CC Intercom Vire au Noireau					
Lot 10 - CC Vallée de l'Orne et de l'Odon	SORAPEL (Groupement SORAPEL/SATO)				
Lot 11 - CC Cingal-Suisse Normande	GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX				
Lot 12 - CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge	SPIE CITYNETWORKS (Groupement SPIE/RESEAUX ENVIRONNEMENT)				
Lot 13 - CC Val Es Dunes	SAG VIGILEC				
Lot 14 - CC Pays de Falaise	SORAPEL (Groupement SORAPEL/SATO)				
Lot 15 - CC Cœur Côte Fleurie et Pays d'Honfleur-Beuzeville	RESEAUX ENVIRONNEMENT (Groupement Réseaux Environnement/SPIE)				
Lot 16 - CC Blangy-Pont-l'Eveque Intercom					
Lot 17 - CC de Cambremer	SPIE CITYNETWORKS (Groupement SPIE/RESEAUX ENVIRONNEMENT)				
Lot 18 - CA Lisieux Normandie	SAG VIGILEC				

*Le Bureau Syndical prend acte de l'ensemble de ces reconductions de marchés.*

#### 4) TRANSFERTS DE COMPETENCES

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et considérant l'avis favorable de la commission « Concessions Gaz », réunie le 10 octobre 2019, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes :

Collectivité	Date de la délibération	Compétence	Convention
GONNEVILLE SUR HONFLEUR	3 septembre 2019	Gaz	Convention de concession sur contrat historique GRDF
VILLY-BOCAGE			
LUC-SUR-MER	16 septembre 2019		
SAINT-MARTIN-DE-BIENFAITE–LA-CRESSONNIERE	23 septembre 2019		DSP Antargaz

Par ailleurs, la Communauté de Communes Pré-Bocage Intercom, exerçant, depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence « Eclairage Public » par représentation/substitution de la Communauté de communes d'Aunay Caumont Intercom a décidé, par délibération en date du 19 décembre 2018, de transférer sa compétence « Eclairage public » sur les zones d'activités de son territoire.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les transferts de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE présentés ci-dessus ;
- **ACTE** le transfert de la compétence « Eclairage Public », visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE par la communauté de communes Pré Bocage Intercom, sur les zones d'activités de son territoire ;
- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

#### 5) ACTUALITES

##### o Retour du congrès de la FNCCR

M. le Président, confirme, comme annoncé à l'occasion des précédents Bureaux Syndicaux, que le Congrès de la FNCCR s'est tenu, à Nice, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre dernier.

La délégation du SDEC ÉNERGIE composée de 9 élus et de 8 agents, était notamment présente aux différentes plénières qui se sont tenues, sur le stand du TEN et aux ateliers de travail.

M. Bruno DELIQUE précise que l'intervention de M. Wilfried KOPEC, à l'occasion de la table ronde organisée sur le thème « éclairage public et objets connectés », a été très appréciée. Ce dernier sera prochainement sollicité par la FNCCR pour une nouvelle intervention nationale.

M. le Président confirme qu'une motion relative aux relations concédant-concessionnaire, a été votée à l'occasion de ce congrès. Une copie a été transmise aux membres du Bureau syndical, préalablement à la réunion – annexe 4 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le vote de cette motion, qui n'avait pas fait l'objet d'un débat préalable, a été perçu par de nombreux syndicats, comme une demande non appropriée.

Si certains syndicats rencontrent des difficultés avec Enedis, dans le cadre de leur négociation locale, pour le renouvellement de leur contrat de concession, il a semblé peu opportun d'en faire acter par une motion qui pourrait compliquer les relations avec Enedis, dans une période où AODE et concessionnaires ont des intérêts communs à défendre.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

o **4ème Conférence des Présidents du TEN**

M. le Président confirme que la prochaine conférence des Présidents du TEN aura lieu le vendredi 8 novembre prochain à 10h00, dans les locaux du SDE76.

Son ordre du jour traitera des points suivants :

- Socle de propositions pour une ingénierie territoriale et de projets TECV partagée par tous les syndicats et mobilisable par la Région dans la déclinaison de ses politiques publiques ;
- Quelle stratégie les cinq syndicats normands doivent-ils déployer pour contribuer activement au développement des énergies renouvelables sur la Normandie ?
- Présentation des travaux du TEN en 2019.

Cette conférence devrait permettre à cette entente d'engager une nouvelle dynamique ; le récent congrès de Nice, où le TEN tenait un stand, ayant laissé apparaître des différences d'implication entre certains des 5 syndicats.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

o **Commission Consultative pour la Transition Energétique**

M. le Président informe le Bureau Syndical du nouveau changement de date de la Commission Consultative pour la Transition Energétique. En effet, précédemment annoncée le 26 novembre prochain à Evrecy, puis le 3 décembre matin au WIP à Colombelles, la réunion de la Commission Consultative paritaire aura finalement lieu le lundi 2 décembre à 14h, au WIP à Colombelles.

M. Bruno DELIQUE précise que cette dernière réunion du mandat, portera principalement sur le bilan de l'activité de cette commission au cours des 4 années passées :

- Bilan de la mise en œuvre de la feuille de route, notamment des 2 dernières actions : le défi école énergie et le cadastre solaire,
- Bilan du fonctionnement de la Commission consultative.

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

o **Ordre du jour prévisionnel du Comité Syndical du 12 décembre 2019**

M. Jacques LELANDAIS rappelle que la prochaine réunion du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, se tiendra le jeudi 12 décembre 2019, à 14h00, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest.

L'ordre du jour prévisionnel de cette réunion est le suivant :

<b>Actualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des décisions du Président en vertu des délégations du Comité Syndical,</li> <li>• Etat des adhésions et des transferts de compétences.</li> </ul>
<b>Finances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débats d'Orientations Budgétaires 2020 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Budget principal</li> <li>o Budget annexe « Mobilité Durable »,</li> <li>o Budget annexe « EnR »,</li> </ul> </li> <li>• Financement par Fonds de concours.</li> </ul>

<b>Concession Electricité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme Annuel 2020 du contrat de concession,</li> <li>• Convention pour un référentiel commun Terme I,</li> <li>• Deux conventions dites d'expérimentation.</li> </ul>
<b>Concessions GAZ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avenants aux conventions de concessions PRIMAGAZ.</li> </ul>
<b>Energies Renouvelables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Central photovoltaïque de Vire Normandie.</li> </ul>
<b>Compétence Eclairage Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur la présentation en CLE du projet de nouveaux forfaits.</li> </ul>

*Le Bureau Syndical valide cette proposition d'ordre du jour.*

### o Commissions Locales d'Energie - Automne 2019

M. le Président confirme au Bureau Syndical que les invitations aux prochaines réunions des Commissions Locales d'Energie ont été adressées aux élus du Département mi octobre.

La programmation et l'ordre du jour de ces réunions locales, programmées du 4 au 19 novembre 2019 sont rappelés aux membres du Bureau Syndical :

✓ Planning :

	<b>CLE</b>	<b>Lieu</b>
<b>Lundi 4 novembre</b>	BAYEUX	SUBLES
<b>Mardi 5 novembre</b>	CAEN-EST	OUÉZY
	BALLEROY-LITTRY-VILLERS	VILLY-BOCAGE
<b>Mercredi 6 novembre</b>	CAEN-OUEST	EVRECY
	AUNAY-BENY-CAUMONT	SAINT-MARTIN DES BESACES (SOULEUVRE-EN-BOCAGE)
<b>Jeudi 7 novembre</b>	SUISSE NORMANDE	ESSON
	VASSY-VIRE-ST-SEVER	CAMPAGNOLLES
<b>Mardi 12 novembre</b>	FALAISE	LA HOGUETTE
	CREULLY-DOUVRES	LANGRUNE-SUR-MER
<b>Mercredi 13 novembre</b>	CAEN AGGLO	SAINT-CONTEST
	ST PIERRE-SUR-DIVES/MEZIDON	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (SAINT-PIERRE-EN-AUGE)
<b>Jeudi 14 novembre</b>	CAMBREMER-DOZULE	BONNEBOSQ
	ISIGNY-TREVIERES	ISIGNY-SUR-MER
<b>Lundi 18 novembre</b>	PONT L'EVEQUE	PIERREFITTE-EN-AUGE
	LIVAROT-ORBEC	SAINT-JULIEN-DE-MAILLOC (VALORBIQUET)
<b>Mardi 19 novembre</b>	LISIEUX-MOYAUX	GLOS
	CAEN SUD	BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Ce tableau récapitulatif et le planning général recensant les différents intervenants du syndicat, les partenaires et élus locaux présents sont remis en séance.

Un nouveau document précisant les traiteurs sollicités pour les cocktails sera adressé à chacun des membres du Bureau syndical à l'issue de la réunion.

✓ Ordre du jour :

- Proposition d'évolution de la structuration des forfaits Eclairage Public,
- Présentation du cadastre solaire,
- Evolution de MAPEO Calvados et plan de formation associé,
- Informations générales sur les prochaines élections 2020 des délégués et représentants,
- Brèves d'actualités (échéances, recensement des besoins 2020, nouvelles entreprises de maintenances...).

*Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.*

**6) ÉCHEANCIER – DERNIER TRIMESTRE 2019 ET PREMIER TRIMESTRE 2020**

 o **Dernier trimestre 2019**

OCTOBRE 2019		
CAO	J. LELANDAIS, H. GIRARD, P. LAGALLE, B. LEJEUNE, A. LIARD, F. BLIN	Jeudi 24 octobre 14h00
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau Syndical	Vendredi 25 octobre - 9h30

NOVEMBRE 2019		
Assemblée Générale de l'UAMC	Les Maires	4 novembre 2019 Centre de congrès de Caen
COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE	Les délégués	du 4 au 19 novembre
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C. CHESNEL, M.DUFOUR, JY. HEURTIN, N. JOYAU, G. MANACH	Lundi 18 novembre 14h00
COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES	P. LAGALLE, J. BELLANGER, A. BOUJRAD, H. GIRARD, B. LEJEUNE, J. TALBOT	Mardi 19 novembre 9h30/11h00
CONSEIL D'EXPLOITATION DES REGIES	J. LELANDAIS, C. GOURNEY-LECONTE, P. LAGALLE, C. CHESNEL, J. BELLANGER	Mardi 19 novembre 11h00/12H00
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE	B. LEJEUNE, H. GIRARD, C. GOURNEY-LECONTE, G. MARIE, N. JOYAU, A. LIARD, J. ROYER	Mardi 19 novembre 14h00
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD, J. ANDRE, R. BOUGAULT, C. GLASSON, JL. GUILLOUARD, A. LE FOLL, G. MANACH	Mercredi 20 novembre 14h00
COMMISSION D'INTEGRATION DES OUVRAGES DANS L'ENVIRONNEMENT	Commune A : JOYAU Nicolas Commune B : LELANDAIS Jacques Commune C : LIARD Alain	Mercredi 20 novembre 16h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN, JL. GUILLOUARD, J. BELLANGER, R. BOUGAULT, G. MARIE, G. POULAIN, J. TALBOT	Jeudi 21 novembre - 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON, F. BLIN, C. GLASSON, P. LAGALLE, G. POULAIN	Jeudi 21 novembre - 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE, C. GABRIEL, N. JOYAU, G. MARIE	Jeudi 21 novembre - 15h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL, A. BOUJRAD, C. GABRIEL, H. GIRARD, A. LE FOLL, C. POISSON, J. ROYER	Vendredi 22 novembre 9h30
CAO	J. LELANDAIS, H. GIRARD, P. LAGALLE, B. LEJEUNE, A. LIARD, F. BLIN	Vendredi 22 novembre 14h00
ATELIER FABRIQUE ENERGETIQUE « ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE»	Les délégués	Mercredi 27 novembre 9h30/12h00
CCSPL	J. LELANDAIS, F. BLIN, C. GOURNEY-LECONTE, B.LEJEUNE, C.POISSON, C. CHESNEL	Jeudi 28 novembre 14h30

DECEMBRE 2019		
COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	Les représentants du collège du SDEC ÉNERGIE	Lundi 2 décembre 14h00 WIP Colombelles
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau Syndical	Vendredi 6 décembre 9h30
COMITE D'ECHANGES ET DE CONCERTATION	P. LAGALLE, B. LEJEUNE	Vendredi 6 décembre 14h30 - 17h00
COMITE SYNDICAL	Les représentants du Comité Syndical	Jeudi 12 décembre 14h00 - CCI
ARBRE DE NOEL DE L'APSEC	Les agents et leur famille les membres du Bureau Syndical	Samedi 14 décembre Après-midi
COMITE SYNDICAL (option si quorum non atteint le 12)	Les représentants du Comité Syndical	Jeudi 19 décembre 14h00 - CCI

 o 1<sup>er</sup> trimestre 2020

JANVIER 2020		
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C. CHESNEL, M. DUFOUR, JY. HEURTIN, N. JOYAU, G. MANACH	Lundi 6 janvier 14h00
CONSEIL D'EXPLOITATION DES REGIES	J. LELANDAIS, C. GOURNEY-LECONTE, P. LAGALLE, C. CHESNEL, J. BELLANGER	Lundi 6 janvier 16h00
COMMISSION ADMINISTRATION-FINANCES	P. LAGALLE, J. BELLANGER, A. BOUJRAD, H. GIRARD, B. LEJEUNE, J. TALBOT	Mardi 7 janvier 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE	B. LEJEUNE, H. GIRARD, C. GOURNEY-LECONTE, G. MARIE, N. JOYAU, A. LIARD, J. ROYER	Mardi 7 janvier 14h00
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD, J. ANDRE, R. BOUGAULT, C. GLASSON, JL. GUILLOUARD, A. LE FOLL, G. MANACH	Mercredi 8 janvier 14h00
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN, JL. GUILLOUARD, J. BELLANGER, R. BOUGAULT, G. MARIE, G. POULAIN, J. TALBOT	Jeudi 9 janvier 10h00
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON, F. BLIN, C. GLASSON, P. LAGALLE, G. POULAIN	Jeudi 9 janvier 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE, C. GABRIEL, N. JOYAU, G. MARIE	Jeudi 9 janvier 15h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL, A. BOUJRAD, C. GABRIEL, H. GIRARD, A. LE FOLL, C. POISSON, J. ROYER	Vendredi 10 janvier 9h30
CAO	J. LELANDAIS, H. GIRARD, P. LAGALLE, B. LEJEUNE, A. LIARD, F. BLIN	Vendredi 10 janvier 14h00
VŒUX AU COMITE SYNDICAL ET AUX PARTENAIRES	Représentants au Comité Syndical Partenaires	Mardi 14 janvier 18h00 - SDEC ÉNERGIE
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau Syndical	Jeudi 16 janvier 9h30 - 12h00
VŒUX AUX AGENTS	Le personnel du syndicat et les membres du Bureau Syndical	Jeudi 16 janvier 12h00

FEVRIER 2020		
COMITE SYNDICAL	Les représentants au Comité Syndical	Jeudi 6 février 14h00 - CCI
COMITE SYNDICAL (option si quorum non atteint le 6)	Les représentants au Comité Syndical	Mardi 11 février 14h00 - CCI
REUNION ANNUELLE ENTREPRISES	Les membres de la commission Travaux	12 février - 9h00 WIP Colombelles

MARS 2020		
COMMISSION ENERGIE	C. GOURNEY-LECONTE, F. BLIN, C. CHESNEL, M.DUFOUR, JY. HEURTIN, N. JOYAU, G. MANACH	Lundi 2 mars 14h00
COMMISSION ADMINISTRATION-FINANCES	P. LAGALLE, J. BELLANGER, A. BOUJRAD, H. GIRARD, B. LEJEUNE, J. TALBOT	Mardi 3 mars 9h30
COMMISSION CONCESSION ELECTRICITE	B. LEJEUNE, H. GIRARD, C. GOURNEY-LECONTE, G. MARIE, N. JOYAU, A. LIARD, J. ROYER	Mars 3 mars 14h00
COMMISSION TRAVAUX	A. LIARD, J. ANDRE, R. BOUGAULT, C. GLASSON, JL. GUILLOUARD, A. LE FOLL, G. MANACH	Mercredi 4 mars 14h00 Ver-sur-Mer (mairie)
COMMISSION SOLIDARITE	C. POISSON, F. BLIN, C. GLASSON, P. LAGALLE, G. POULAIN	Jeudi 5 mars 14h00
COMMISSION CONCESSIONS GAZ	J. ANDRE, C. GABRIEL, N. JOYAU, G. MARIE	Jeudi 5 mars 15h00
COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES	C. CHESNEL, A. BOUJRAD, C. GABRIEL, H. GIRARD, A. LE FOLL, C. POISSON, J. ROYER	Vendredi 6 mars 9h30
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	JY. HEURTIN, JL. GUILLOUARD, J. BELLANGER, R. BOUGAULT, G. MARIE, G. POULAIN, J. TALBOT	Vendredi 6 mars 10h00
CAO	J. LELANDAIS, H. GIRARD, P. LAGALLE, B. LEJEUNE, A. LIARD, F. BLIN	Vendredi 6 mars 14h00
BUREAU SYNDICAL	Les membres du Bureau Syndical	Vendredi 13 mars 9h30
1 <sup>ER</sup> TOUR ELECTIONS MUNICIPALES	Electeurs	Dimanche 15 mars
2 <sup>ND</sup> TOUR ELECTIONS MUNICIPALES	Electeurs	Dimanche 22 mars

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### ADMINISTRATION-FINANCES

En l'absence de Monsieur Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'administration et des finances, M. le Président présente les travaux de la commission réunie le 8 octobre 2019.

### 7) TICKETS RESTAURANTS 2020

Depuis 1994, le SDEC ENERGIE a mis en place un avantage social pour ses agents en leur faisant bénéficier de tickets restaurants dont la valeur est partagée entre l'employeur et l'employé.

Pour l'année 2019, la valeur faciale du titre restaurant est de 6,70 € (3,68 € à la charge de l'employeur et 3,02 € à la charge de l'agent). Pour mémoire, la dépense en 2019 est de 65 000 €, pour l'attribution de 9 700 tickets (dépense couverte en partie par les 29 250 € de la part « agent »).

La commission propose au Bureau Syndical de porter la valeur faciale à 6,80 € par ticket pour 2020 - +1,5 % par rapport à 2019.

Sur cette base, la part employeur s'établi à 3,74 € et la part agent à 3,06 €, soit respectivement une répartition de la valeur faciale du titre restaurant de 55% et de 45%, identique à celle de 2019.

La contribution du SDEC ENERGIE étant comprise entre 50% et 60%, le syndicat bénéficie de l'exonération de cotisations patronales sur cette contribution.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau syndical.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **DECIDE** de porter la valeur faciale du ticket restaurant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 6,80 € ;
- **DECIDE** de maintenir la prise en charge de l'employeur à 55% de cette valeur, soit la somme de 3,74€ ;
- **DECIDE** de maintenir la prise en charge de l'agent à 45% de cette valeur faciale, soit la somme de 3,06€ ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur Jean-Yves HEURTIN, Vice-Président en charge du développement économique, présente les travaux de la commission, réunie le 10 octobre 2019.

### 8) AIDES AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

La commission a étudié les demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d'activités économiques, d'ouvrages communaux et intercommunaux, ainsi que pour l'alimentation électrique des sites privés.

Les listes des bénéficiaires ont été remises préalablement aux membres du Bureau Syndical – annexes 5a et 5b de la note de présentation, jointe à la convocation.

M. le Vice-Président signale une différence de coût concernant l'affaire de FEUGUEROLLES BULLY – Sécurisation d'un Tarif Vert pour le compte de la SA SMC – Carrières de Feuguerolles-Bully.

En effet, le client souhaite passer la puissance de son contrat de 12 kVA à 60 kVA, ce qui modifie le coût des travaux ainsi que l'aide éventuelle. Suite à cette modification, le coût des travaux passe de 13 980,29 € à 14 926,57 € et l'aide SDEC ENERGIE passe de 4 194,09 € à 4 477,97 €.

M. le Vice-Président rappelle que le projet relatif au lotissement communal sur la commune de Saint-Pierre-du-Jonquet a été présenté par le Maire, M. Didier LEMONNIER

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes de soutien.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :*

- **DECIDE** d'autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et aux extensions pour l'alimentation électrique des sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 4 avril 2019 ;
- **DIT** que les dépenses d'investissement correspondantes seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

**SOLIDARITE**

Monsieur Cédric POISSON, Vice-Président en charge de la solidarité, présente les travaux de la commission « Solidarité », réunie le 10 octobre 2019.

**9) AIDES AUX FAMILLES POUR IMPAYES DE GAZ PROPANE**

Dans le cadre de la délibération du Bureau Syndical du 17 octobre 2014, fixant les modalités d'attribution d'une aide pour impayé de gaz propane, la commission propose au Bureau Syndical, de contribuer au règlement d'une nouvelle facture de gaz propane, à savoir :

CCAS	Dette de la famille	Aide du CCAS	Aide du SDEC ÉNERGIE	Total	Reste à charge de l'utilisateur	Convention en annexe
ORBEC	966,99 €	150 €	200 €	350 €	616 99 €	n°6

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver une aide de 200 € au bénéfice de cette famille résidant sur la commune d'Orbec ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 65738 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à conclure la convention de soutien à une famille en difficulté, à la mettre en œuvre et à signer tout acte s'y rapportant.

**10) SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE**

Dans le cadre des conventions qui lient le SDEC ÉNERGIE aux différents opérateurs agissant pour lutter contre la précarité énergétique, il est proposé aux membres du Bureau Syndical, de se prononcer sur des demandes d'aides reçues de SOLIHA, du CDHAT et d'INHARI.

La commission propose de se prononcer, comme suit, pour l'attribution des aides sollicitées :

Opérateur	Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie éligibles	Montant des travaux HT	Gain énergétique estimé	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide proposée*
SOLIHA	IFS	- Pose d'une PAC air/Eau, - Remplacement des menuiseries extérieures	29 344 €	43 %	2 000 €	2 250 €
CDHAT	SOULEUVRE EN BOCAGE (Saint Martin Don)	- Pose d'une PAC air/Eau en remplacement de la chaudière fioul et maintien du chauffage bois en appoint	17 025 €	19%	899 €	1 149 €
INHARI	SAINT LEGER DUBOSQ	- Isolation des rampants, des combles perdus et des murs de l'étage (Dépose de l'ancienne isolation), - Changement des menuiseries, - Pose d'un ballon thermodynamique	26 046 €	29 %	2 000 €	2 250 €

\* frais de gestion inclus.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'attribution des aides proposées,
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 de l'exercice 2019 du budget principal,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

M. le Président souligne que l'engagement du SDEC ÉNERGIE est important pour toutes ces familles en situation de précarité énergétique.

## TRAVAUX

Monsieur Alain LIARD, Vice-Président en charge des travaux, présente les travaux de la commission, réunie le 9 octobre 2019 à Colomby-Anguerny.

### 11) PROGRAMME D'EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 7EME TRANCHE 2019

La commission propose au Bureau Syndical une septième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 18 projets, pour un montant de 354 309,44 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 7 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la septième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

### 12) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 7EME TRANCHE 2019

La commission propose au Bureau Syndical une septième tranche de travaux 2019, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant un projet, pour un montant de 20 497,03 € HT.

Le détail de ce projet a été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 8 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la septième tranche de travaux 2019, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

### 13) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 1ERE TRANCHE 2020

La commission propose au Bureau Syndical une première tranche de travaux 2020, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 11 projets, pour un montant de 584 938,83€ HT.

La liste de ces projets a été transmis aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 9 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la première tranche de travaux 2020, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 de l'exercice 2020 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

### 14) DELEGATIONS TEMPORAIRES DE MAITRISE D'OUVRAGE

#### o Travaux réalisés par le SDEC ÉNERGIE sous mandat de la collectivité.

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur la convention de Délégation Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage suivante, susceptible d'être mise en œuvre pour des travaux d'effacement coordonné des réseaux :

Commune	Cat.	Effacement coordonné des réseaux	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
CABOURG	A	RUE ALBERT SERGENT	EP	169 680,00 €	42 480,00 €	25 %

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue Albert Sergent" sur le territoire de la commune de Cabourg ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

o **Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales**

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur les conventions de Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage suivantes, susceptibles d'être mises en œuvre pour réaliser la desserte intérieure de lotissements privés en communes rurales.

Ces différentes conventions sont toutes basées sur le modèle de convention validé par le Bureau Syndical du 13 septembre 2019.

Les 4 conventions proposées au Bureau Syndical portent sur les dossiers suivants :

Commune Localisation	Désignation du projet	MOA délégué	Nombre de lots	Descriptif des travaux	Coût HT des travaux de desserte
BANNEVILLE LA CAMPAGNE	Le Ru de Banneville - Tranche 2	SEPHIE DEVELOPPEMENT	18	Pose de 141ml de réseau BT souterrain	22 777,12 €
CHEUX	Résidence des Ecosais I et II	SAS EDIFIDES	21	Pose de 261 mètres de réseau électrique Basse Tension.	31 664,76 €
FEUGUEROLLES-BULLY	Le Domaine des Biches	SAS LCV DEVELOPPEMENT	31 + 2 macrolots	Pose de deux réseaux électriques Basse Tension, soit 578 ml.	59 003,57 €
ST AUBIN D'ARQUENAY	Les Portes de la Mer - Tranche 3	KHOR Immobilier	22	Pose de 245ml de réseau BT souterrain.	31 609,19 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les quatre conventions proposées permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

M. le Vice-Président précise que la matinale proposée aux aménageurs, le 17 octobre dernier, a rencontré un vif succès. Ces derniers ont apprécié cette rencontre avec les équipes du SDEC ÉNERGIE, où l'importance de la qualité des matériaux utilisés leur a été rappelée.

## ENERGIE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente en charge de l'Energie, présente les travaux de la commission, réunie le 7 octobre 2019.

### 15) COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT, EN VERTU DE LA DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

Numéro	Objet	Décision
2019-DEC-59	Convention de partenariat pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques  Prêt de l'exposition nomade "2050"  Souleuvre-en-Bocage Intercom de la Vire au Noireau	Art. 1 : Accepter la mise disposition de l'exposition nomade « 2050 », à la commune de Souleuvre en Bocage, du 18 octobre au 18 novembre 2019,  Art. 2 : Accepter la mise à disposition de moyens humains pour la formation (éco-délégués, élus, agents) et l'animation grand public,  Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et signer la convention tripartite établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.

2019-DEC-60	Convention de partenariat pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques  <b>Prêt de l'exposition nomade "2050"</b>  <b>Noues-de-Sienne</b> <b>Intercom de la Vire au Noireau</b>	Art. 1 : Accepter la mise disposition de l'exposition nomade « 2050 », à la commune de Noues de Sienne, du 18 au 29 novembre 2019, Art. 2 : Accepter la mise à disposition de moyens humains pour la formation (éco-délégués, élus, agents) et l'animation grand public, Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et signer la convention tripartite établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.
2019-DEC-61	Convention de partenariat pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques  <b>Prêt de l'exposition nomade "2050"</b>  <b>Valdallière</b> <b>Intercom de la Vire au Noireau</b>	Art. 1 : Accepter la mise disposition de l'exposition nomade « 2050 », à la commune de Valdallière, du 29 novembre 2019 au 24 janvier 2020, Art. 2 : Accepter la mise à disposition de moyens humains pour la formation (éco-délégués, élus, agents) et l'animation grand public, Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et signer la convention tripartite établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.
2019-DEC-62	Convention de partenariat pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques  <b>Prêt de l'exposition nomade "2050"</b>  <b>Condé-en-Normandie</b> <b>Intercom de la Vire au Noireau</b>	Art. 1 : Accepter la mise disposition de l'exposition nomade « 2050 », à la commune de Condé en Normandie, du 24 janvier au 14 février 2020, Art. 2 : Accepter la mise à disposition de moyens humains pour la formation (éco-délégués, élus, agents) et l'animation grand public, Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et signer la convention tripartite établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.
2019-DEC-63	Aides Financières  <b>Achat d'un véhicule électrique</b>  <b>Commune de Noues de Sienne</b> <b>(EHPAD de la Roseraie – Saint Sever Calvados)</b>	Art. 1 : Accorder une aide financière de 3 000 € à l'EHPAD de la Roseraie de la commune déléguée de Saint Sever Calvados (commune nouvelle de Noues de Sienne), pour l'achat d'un véhicule électrique, Art. 2 : Imputer la dépense à l'article 65738 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE, Art. 3 : Mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.
2019-DEC-64	Contribution à la transition énergétique Plan d'actions 2019 et financement  <b>Commune de Livarot-Pays-d'Auge</b>	Art. 1 : Accepter le plan d'actions 2019 de la commune de Livarot-Pays-d'Auge, Art. 2 : Accepter le plan de financement associé dans la limite de 15 000,00€, Art. 3 : Imputer les dépenses à l'article 657348 de l'exercice 2019 du budget principal du SDEC ÉNERGIE, Art. 4 : Mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant.

Pour illustrer les partenariats avec l'Intercom de la Vire au Noireau et ses communes, une vidéo de l'exposition nomade 2050, réalisée par la ville de Vire-Normandie, est projetée en séance. Cette vidéo sera mise en ligne sur le site du syndicat, afin de valoriser ce type de partenariat.

*Le Bureau Syndical prend acte de ces décisions.*

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques LELANDAIS lève la séance à 11h15.

Le Président de séance,



M. Jacques LELANDAIS

Le Secrétaire de séance,



M. Cédric POISSON

Annexe : Dépenses entre 5 000 € HT et 50 000 € HT et dépenses de moins de 5 000 € HT